RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 27/05/2020 - MIS À JOUR LE 09/04/2021

COVID-19 - Mise à disposition de médicaments importés

Afin que les soignants disposent des médicaments indispensables à la prise en charge des patients dans les services de réanimation, des médicaments importés de l'étranger sont mis à disposition. Pour répondre à l'urgence, il n'est pas prévu d'étiqueter en langue française ces médicaments comme cela est fait habituellement.

Cette absence d'étiquetage peut présenter un risque d'erreurs médicamenteuses.
En conséquence, nous demandons aux pharmaciens de PUI de partager avec les équipes soignantes et particulièrement avec les équipes de réanimation, les conditions et précautions particulières d'utilisation de ces médicaments.
Ces informations sont précisées dans les fiches explicatives accompagnant les boîtes mises à disposition des hôpitaux.

Fiches actualisées :

CISATRACUR.ACC2MG/ ML5MLCOVPL5

- **Substance active** : cisatracurium
- **Code CIP** : 3400959003034
- **Code UCD** : 3400890003636
- **Importateur/Langue conditionnement** : ACCORD HEALTHCARE / polonais

TRACRIUM 10MG/ML A2,5MLCOVUA 5

- **Substance active** : atracurium
- **Code CIP** : 3400959003010
- **Code UCD** : 3400890003605
- **Importateur/Langue conditionnement** : ASPEN / ukrainien

Consulter la liste des médicaments importés